

PROCEDURE ADAPTEE
Article 28 du Code des Marchés Publics

COMMUNE DE LA BASSEE
DEPARTEMENT DU NORD

OBJET DE LA CONSULTATION

Fleurissement
de la Ville de LA BASSEE

REGLEMENT DE CONSULTATION

2018

Document établi par la Ville de La Bassée
Direction Générale des Services

REGLEMENT DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur : Commune de LA BASSEE

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de LA BASSEE, Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle, 59480 LA BASSEE.

Habilitation de la personne représentant le pouvoir adjudicateur : délégation du Conseil Municipal conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet du marché : Fleurissement de la ville (fourniture de végétaux)].

Caractéristiques principales du marché :

Les opérateurs économiques devront retourner les bordereaux de prix et se conformer au cahier des charges.

Lieu d'exécution : Territoire de la Commune de LA BASSEE.

Durée du marché : Le présent marché est pris pour une durée d'une année, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Conditions de résiliation :

- Résiliation aux torts du contractant pour non-exécution des prestations dans les délais impartis ou pour une exécution non-conforme aux prescriptions du marché, après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans réponse.

Nombre et consistance des lots : unique

Mode de passation : Marché de services passé selon la procédure adaptée (article 28 du CMP)

Forme du marché : Marché de services à bons de commande (article 77 du CMP)

Montant annuel du marché : le montant de ce marché à bons de commandes est fixé comme suit – pour l'année 2018 :

	Minimum HT	Maximum HT
Montant Annuel	4 000 €	10 000 €

Unité monétaire et Modalités essentielles de financement du marché :

L'unité monétaire est l'Euro (€) – les modalités essentielles de financement sont : le budget de la Collectivité Territoriale. Le règlement des dépenses se fera pas mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global est de 30 jours.

Pièces du marché :

- règlement de consultation
- cahier des charges
- bordereaux de prix
- acte d'engagement.

Critères de sélection :

Sur la base des justifications remises, la liste des opérateurs économiques admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées par chacun d'eux.

- prix des bordereaux de prix
- référencement, qualité, planning contractuel
- dispositions prises en matière de service après-vente, et d'accompagnement du fleurissement.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Présentation des offres :

Les opérateurs économiques auront à produire une enveloppe unique comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- 1° Documents relatifs à la candidature
 - la déclaration du candidat DC5
 - le DC1 (lettre de candidature)
 - le DC6 : déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé,
 - Copie du ou des jugements prononcés, si les candidats sont en redressement judiciaire,
 - Déclaration sur l'honneur des candidats justifiant qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les interdictions de soumissionner.

Ils fourniront également :

- Un descriptif de leur société permettant leurs capacités techniques et commerciales (moyens techniques et humains disponibles, chiffres d'affaires, capital de la société ...),
- Leurs références liées à des prestations similaires datant de moins de deux ans (préciser le nom et le numéro de téléphone du contact auprès de la société pour vérification),
- Un certificat de qualité ou un label décerné,
- Les mesures prises en matière de respect de l'environnement.
- Attestations d'assurances responsabilité civile
- Joindre un Relevé d'Identité Bancaire

Conditions d'envoi et de remise des offres :

L'offre rédigée en langue française doit être transmise de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure limite fixées ci-dessous, soit par voie postale en recommandé avec de réception, soit remis de la main à la main contre récépissé, à l'exclusion de tout autre moyen.

L'offre sera placée sous enveloppe :

- portant l'adresse suivante :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE
- portant la mention suivante :
Offre pour la Ville de LA BASSEE
MAPA – Entretien des Espaces Verts Communaux
Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres contenant les pièces mentionnées ci-dessus.

Conditions de réception des prestations : les prestations seront exécutées selon le calendrier prévu dans les documents contractuels, qui pourra être modifié et complété pour tenir compte des nécessités de service.

Conditions de règlement : article 3 du C.C.A.P.

Comptable assignataire : Monsieur le Percepteur de LA BASSEE

Date d'envoi de la publication : 14 février 2018

Conditions de retrait du Dossier de Consultation

Le dossier est disponible, à la date du présent avis, auprès du secrétariat de la Mairie de LA BASSEE, Place du Général de Gaulle, 59480 LA BASSEE – 03 20 29 90 29, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 – lundi matin = fermé au public - ou téléchargeable sur le site de la Ville de La Bassée et sur le site du CDG59 :

www.cdg59.fr/marchspubli.html

Renseignements d'ordre Administratif et/ou Technique :

Monsieur SENAVER – 06.33.75.85.40

Date limite de dépôt des offres : vendredi 09 mars 2018 – 12 h 00